

Collège Pierre Dubois

Compte rendu du Conseil d'Administration du 5 novembre 2019

La séance est ouverte à 18 h 05, le quorum étant atteint avec la présence de 19 membres.
Le secrétariat est assuré par Madame PELAINGRE

1. Affaires générales et pédagogiques :

1.1. Mme AUBREJAT félicite les membres élus et rappelle les objectifs, les compétences et la composition du conseil d'administration.

1.2. Présentation de l'ordre du jour

Arrivée de Madame VINCOT à 18h07

Deux modifications sont présentées 2.2 et 2.3, deux conventions.

L'ordre du jour est soumis au vote :

Votants : 20 Pour : 20 Abstention : Contre :

1.3. Approbation du PV du CA du 03 Octobre 2019

Le compte rendu du précédent conseil d'administration du 03 Octobre 2019 est soumis à l'approbation :

Votants : 20 Pour : 20 Abstention : Contre :

1.4. Installation de la Commission Permanente :

Madame AUBREJAT rappelle le rôle de la commission permanente, ainsi que sa composition. Il manque deux professeurs pour former la commission permanente. Monsieur MONNERON et Madame PELAINGRE s'y rajoutent. Madame AUBREJAT présente les différentes instances ainsi que les comités.

1.5. Installation du Conseil de discipline :

Mme AUBREJAT rappelle le rôle et la composition du conseil de discipline.

Madame VINCOT indique que Madame DUFOURD s'inscrit en suppléante pour les parents d'élèves.

1.6. Installation du Comité Hygiène et Sécurité

Mme AUBREJAT rappelle le rôle et la composition du CHS.

1.7. Installation du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (C.E.S.C.)

Mme AUBREJAT rappelle le rôle et la composition du CESC.

1.8. Installation de la Commission Educative :

Mme AUBREJAT rappelle le rôle et la composition de la commission éducative.

1.9. Installation de CVC :

Mme AUBREJAT rappelle le rôle et la composition du CVC. Elle explique aussi qu'il n'y a pas de règles établies sur sa composition, dans une limite de 45 membres. Madame RIVET se rajoute au CVC, complétant ainsi les représentants des professeurs.

1.10 Comité de pilotage numérique

Mme AUBREJAT rappelle le rôle et la composition du Comité de pilotage numérique.

1.11 Comité de pilotage E3D

Mme AUBREJAT rappelle le rôle et la composition du Comité de pilotage E3D.

1.12 Conseil pédagogique

Mme AUBREJAT rappelle le rôle et la composition du conseil pédagogique.

1.13 Commission fond social

Mme AUBREJAT rappelle le rôle et la composition de la commission Fonds social.

Madame VINCOT intervient afin de demander quelle est la composition de la commission fonds social et si les parents peuvent y participer. Madame AUBREJAT répond qu'ils y participeront.

Madame AUBREJAT remplit la commission en ce qui concerne les parents d'élèves suite à leur demande. Monsieur CHARBONNIER s'y ajoute pour les professeurs.

L'ensemble des commissions est soumis au vote :

Votants : 20 Pour : 20 Abstention : Contre :

2.0. Règlement intérieur du CA :

Lecture du préambule du règlement du CA par Mme AUBREJAT.

Le conseil délibère sur le fonctionnement du CA :

- Vote à main levée, sauf suite à la demande d'un de ses membres
- Convocations par mail
- Alternance du secrétariat entre parents et personnels
- Les séances débiteront à 18 h00.
- Durée maximum de 2 h 00.

Votants : 20 Pour : 20 Abstention : Contre :

2.1. Conventions avec l'association vaincre la mucoviscidose

1600 euros ont été récolté suite au cross solidaire. Mme AUBREJAT s'excuse de ne pas avoir soumis la convention avant l'évènement.

La signature de la convention de partenariat est soumise au vote :

Votants : 20 Pour : 19 Abstention : 1 Contre :

Monsieur COIGNARD demande s'il est possible de voter la convention pour l'année prochaine, Madame AUBREJAT indique que le collège ne souhaite pas déjà s'engager dès à présent avec cette même association pour se laisser la possibilité de choisir une autre association pour l'an prochain.

2.2 Convention avec la ligue de l'enseignement

Le programme « Devoirs Faits » est assuré par des enseignants, des AED, mais aussi des retraités dans le cadre de la ligue de l'enseignement.

Lecture par Mme AUBREJAT de quelques articles de la convention (article 3 et 4)

Monsieur COIGNARD demande combien d'élèves sont concernés. Madame AUBREJAT indique qu'ils sont une cinquantaine, surtout des élèves de sixième.

La signature de la convention de partenariat est soumise au vote :

Votants : 20 Pour : 20 Abstention : Contre :

2.3 Convention avec Atmosphère 53 et le conservatoire la ville Laval Agglo

Projet axé sur la captation vidéo et la danse africaine. Madame LEPEC, professeur de lettres, porte le projet. Ce dernier sera présenté le 20 mars à l'avant scène.

La signature de la convention de partenariat est soumise au vote :

Votants : 20 Pour : 20 Abstention : Contre :

Départ de monsieur COIGNARD 19h10

II. Affaires financières :

2.1 Sorties – Voyages et projets pédagogiques :

Mme MILLE (gestionnaire) présente le tableau de synthèse de l'ensemble des projets pédagogiques, de sorties, de voyages scolaires pour l'année scolaire et de leur financement.

Madame DUFOURD demande pourquoi tous les élèves de 3^{ème} ne peuvent pas partir. Madame AUBREJAT répond qu'une vingtaine est concernée. Madame MILLE explique que beaucoup d'aides ont été données, mais que les familles doivent se manifester. Mme AUBREJAT complète en expliquant que sur les vingt élèves, il y a d'autres motifs de refus de partir (lien avec les parents, troubles avérés du comportement, maladies...) Pour certaines familles, il n'est pas envisageable de laisser leurs enfants partir, certains d'ailleurs ne le souhaitent pas.

112 élèves sur 138 partent en Angleterre.

M. Courteille demande quels sont les chiffres pour le séjour Montagne.

94 sur 105 à ce jour sont prévus pour le séjour Montagne.

2.1.1 Versailles

Cout de la sortie : 1530 euros

Participation des familles : 30 euros par élèves

La sortie est soumise au vote :

Votants : 19 Pour : 19 Abstention : Contre :

2.1.2 Théâtre

Trois spectacles pour les 5B

Coût de la sortie : 486 euros

Participation des familles : 12 euros (sur 18)

La sortie est soumise au vote :

Votants : 19 Pour : 19 Abstention : Contre :

2.1.3 Angers

Sortie au musée des sciences et des arts pour les quatrièmes

Coût de la sortie : 1320 euros

Participation des familles : 9 euros

La sortie est soumise au vote :

Votants : 19 Pour : 19 Abstention : Contre :

2.1.4 Branféré

Sortie au parc de Branféré pour les élèves ULIS

Coût total : 801 euros

Participation des familles : 30 euros

Madame VINCOT explique qu'elle trouve que la participation de 30 euros demandée aux familles pour le parc de Branféré lui semble un peu trop. Madame MILLE ne pense pas que cela sera un frein

puisqu'il sera toujours possible de demander une aide pour les familles en difficultés. De plus, le professeur organise une vente de gâteau « Bijoux ». Madame AUBREJAT et Madame MILLE s'engagent à ce qu'aucun élève ne puisse partir pour des raisons financières.

La sortie est soumise au vote :

Votants : 19 Pour : 17 Abstention : 1 Contre : 1

2.2 Taux de reversement du service SRH au service général :

Etant donné qu'il n'y a pas de compteur spécifique pour la restauration, le collège procède à un reversement pour les dépenses de viabilisation du service restauration vers le service général. Le collège propose que le taux de 16% soit maintenu pour le projet de budget de 2020.

Votants : 19 Pour : 19 Abstention : Contre :

Présentation pour information par Madame MILLE des différents tarifs.

Monsieur POIRIER demande si ces tarifs correspondent au prix coutant des différents articles.

Madame MILLE répond que oui.

Votants : 19 Pour : 19 Abstention : Contre :

2.3 Tableau récapitulatif des contrats pluriannuels :

Mme MILLE présente le tableau récapitulatif des contrats pluriannuels en cours qui interviendront dans le projet de budget 2020.

Votants : 19 Pour : 18 Abstention : 1 Contre :

III. Questions diverses :

Les représentants des parents d'élèves avaient demandé à pouvoir rencontrer d'autres professeurs que les principaux lors de la réunion parents professeurs. Madame AUBREJAT indique que cela sera fait.

La séance est levée à 19h40

Le secrétaire de séance

Mme PELAINGRE



La Principale

Mme AUBREJAT

